

nationaux de la monarchie, groupe, il est vrai, pour lequel son importance commandait évidemment d'avoir certains ménagements. Mais enfin, c'était une politique qui ne voulait plus du tout placer les Allemands dans une sphère à part, avec une situation privilégiée ou prépondérante. Ce sont ces idées-là qui forment la base du programme du ministère, et que le ministre des Finances, M. Dunajewski¹, lui-même de nationalité polonaise, exposait, avec beaucoup de modération d'ailleurs dans les termes, à la tribune de la Chambre des députés, dès le 29 octobre 1879². Elles ne pouvaient que mécontenter les Allemands, habitués de nouveau, depuis la chute d'Hohenwart, à se considérer comme les maîtres absolus en Cisleithanie.

De là résulte, conséquence toute naturelle, inévitable même, une exagération notable chez eux du caractère national qu'ils s'attribuent à eux, Allemands d'Autriche, en tant qu'Allemands. Il faut d'ailleurs reconnaître que, de son côté, le ministère Taaffe ne restait pas inactif; deux ordonnances du 19 avril et du 13 août 1880 visaient ouvertement à enlever à la langue allemande,

1. Dunajewski (Julien), né à Noroy-Sandecz (Galicie) en 1822; docteur en droit en 1850, suppléant de la chaire de sciences politiques à l'Université de Cracovie, professe à Presbourg et à Lwow. Professeur d'économie politique à Cracovie en 1861, fut plusieurs fois doyen et recteur. Député à la Diète de Galicie en 1870, au Reichsrath en 1873. Ministre des finances du cabinet Taaffe jusqu'en 1891.

2. Dr Gustav Kohn, *op. cit.*, p. 175.